

## SEANCE DU 8 OCTOBRE 2013

Le huit octobre deux mil treize à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

**PRÉSENTS** : Michel CANOVILLE, Jean-Marie DUVAL, Chantal LEBACHELEY, Patrice SANSON, Sylvie DUVAL, Dominique HOCHET, Eric VOISIN, Christian CAUVIN, Fernand ALEXANDRE, Philippe MORISSE et Virginie LEPOITTEVIN-SEIGNEUR.

**ABSENTS** : Pascal MONHUREL donne pouvoir à Michel CANOVILLE; Isabelle GUILLOU, Eric BARBIER et Robert ROUCAN, excusés.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-Marie DUVAL

### Chalets au camping : choix de l'entreprise (DCM 2013.10.01)

Suite à la procédure adaptée lancée le 24 juillet dernier, deux entreprises ont répondu. Le maire rappelle les critères d'attribution du marché :

CRITERES	PONDERATION
Prix	70 %
Qualité techniques	15 % (note sur 20)
- Valeur technique	15
- Références	5
Délai	15 %

Suite à l'analyse des offres, nous obtenons les résultats suivants :

La société Ballario : 197 875,20 € TTC

La société Samibois : 177 457,17 € TTC

Pour les deux sociétés, les chalets seront installés pour le 31 décembre 2013.

ENTREPRISES	PRIX		DELAIS (jours)		VALEUR TECHNIQUE et REFERENCES			NOTE GLOBALE	CLASSEMENT
	PRIX	NOTE PONDEREE	DELAIS	NOTE PONDEREE	VALEUR TECHNIQUE	REFERENCES	Note Pondérée		
Ballario	197 875,20 €	17,94	77	20,00	12,00	5,00	17,0	18,3	2
Samibois	177 457,17 €	20,00	77	20,00	15,00	5,00	20,0	20,0	1

Le Maire explique que la différence de note sur la valeur technique provient, entre autre, de l'isolation des chalets. Samibois propose une isolation beaucoup plus performante que Ballario.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition de l'entreprise SAMIBOIS pour un montant de 148 375,56 € HT soit 177 457,17 € TTC
- autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ce marché.

## Emprunt pour le financement des chalets (DCM 2013.10.02)

Une consultation a été lancée auprès des établissements bancaires afin de contracter un emprunt de 180 000 € à court terme sur 2 ans pour le financement des chalets.

Jean-Marie DUVAL ne prend pas part à la délibération.

Organisme	Taux fixe		Taux indexé		Frais de dossier
	Annuel	Trimestriel	Annuel	Trimestriel	
Caisse d'épargne	1,96%	1,95%			200 €
Crédit Agricole	1,58 %			1,106%	204 €
Crédit mutuel	1,93%	1,91%		1,72%	180 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition du crédit agricole pour un prêt de 24 mois indexé sur l'Euribor au taux de départ de 1,106% et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Le Maire rappelle que les chalets seront financés par le budget du camping (ou par le nouveau budget annexe). Le camping étant un SPIC (service public industriel et commercial), il ne peut pas financer une opération dont le coût est aussi élevé. Les articles L.224-1 et L.224-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que la commune peut verser une subvention exceptionnelle au SPIC dans des conditions particulières comme par exemple pour moderniser une activité ou la rendre plus attractive ce qui est le cas.

La commune peut donc verser les fonds nécessaires au camping sous la forme d'une subvention qui sera amortie sur 15 ans.

Les modalités seront votées lors d'une prochaine réunion de conseil.

## Eclairage public – Hameau Divetain (DCM 2013.10.03)

Les travaux d'effacement des réseaux sont en cours de réalisation.

Le conseil municipal autorise le maire à lancer une procédure adaptée pour le remplacement des candélabres.

## Vente de l'aspirateur de feuilles (DCM 2013.10.04)

Ce matériel a été acheté en 2008 pour un montant de 3 292,77 € TTC.

Ne servant presque pas, l'entreprise Melain propose de nous le racheter pour 1 900 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à vendre ce bien et prend la décision modificative suivante :

Dépense 21578 – matériel et outillage de voirie : -1 900

Recette 024 – produit de cessions : +1900

## Fusion des budgets annexes (DCM 2013.10.05)

Le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 5 avril dernier, il a été décidé de fusionner les budgets annexes (camping, caravaning, gîtes de mer) afin de n'en former plus qu'un.

Cette nouvelle structure sera un SPIC – service public industriel et commercial – assujetti à la M4 et aura son propre compte de trésorerie.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de fusionner ces budgets annexes pour n'en former plus qu'un qui portera le nom de «site touristique du Hâble». Ce budget aura une gestion analytique afin de différencier les dépenses et recettes incombant au camping, aux gîtes de mer et au caravaning.

Le conseil municipal décide également de transférer la régie existante sur la nouvelle structure.

La date de création de ce nouveau budget sera décidée lors d'une prochaine réunion après avoir pris conseils auprès du trésorier municipal, Madame Cau.

## Compte-rendu de la commission des travaux au camping (DCM 2013.10.06)

Le Maire donne lecture du compte-rendu :

### **A – Réaménagement du camping**

*Suite à la perte des deux étoiles et au rapport de l'organisme TOPCERT, le conseil se réunit afin de décider des travaux à entreprendre pour les récupérer.*

*Le maire explique que les emplacements tente et caravane doivent faire au moins 70m<sup>2</sup> et être engazonnées et les emplacements pour camping-car au moins 35m<sup>2</sup>. Quelques emplacements ne sont pas à la taille réglementaire.*

*Le maire informe la commission que la communauté de communes de la Hague peut nous fournir un plan du camping avec les relevés exacts des parcelles.*

*Eclairage public : les lampadaires boules sont à changer car trop anciens et énergivores.*

*Aire de jeux : la commission souhaite qu'elle soit centralisée dans le camping. Un terrain de pétanque sera également installé.*

*Entretien des haies et pelouses : le maire explique que l'année prochaine, un employé communal sera affecté à l'entretien du camping au moins deux jours par semaine pendant la saison estivale. Jean-Marie DUVAL explique qu'il serait nécessaire de faire venir un employé communal le samedi afin d'effectuer l'entretien des pelouses des futurs chalets car c'est un jour de départ et d'arrivée et qu'ainsi il ne gênerait pas les vacanciers.*

*Sanitaires : un relookage est nécessaire. Il faudra refaire les peintures, changer le carrelage qui est trop glissant et les blocs vaisselle et revoir l'écoulement des eaux. Nous sommes dans l'attente du devis de l'architecte pour la remise aux normes du bâtiment.*

*Accès pour les handicapés à revoir.*

### **B – Gîtes de mer**

*Le conseil municipal visite un gîte. Il souhaite que les bacs des douches soient remplacés par des douches à l'italienne, beaucoup plus faciles d'accès.*

*Les façades seront nettoyées et repeintes cet hiver.*

*Clôture des cours arrière : la commission reporte à l'an prochain cette disposition mais souhaite néanmoins reformater la publicité.*

Après en avoir délibéré et suite à cette commission, le conseil municipal donne son accord sur les propositions de la commission et autorise le maire à lancer une consultation pour :

- l'engazonnement des emplacements du camping
- l'achat et l'installation d'une aire de jeux
- le remplacement des candélabres
- le remplacement des douches aux gîtes de mer
- le nettoyage et la réfection des façades des gîtes de mer

## Impression du bulletin municipal (DCM 2013.10.07)

Comme chaque année, le conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation pour l'impression du bulletin municipal.

Pascal MONHUREL informe le conseil municipal que des heures complémentaires seront attribuées à Maryline Amiot, selon les besoins, pour la rédaction et la mise en page du bulletin afin de ne pas pénaliser le secrétariat de mairie pendant cette période.

## Logement n°1 du presbytère (DCM 2013.10.08)

Le maire informe le conseil municipal que le logement n°1 du presbytère est occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre par Monsieur et Madame Maurice et Jacqueline JEANNE.

Le loyer est de 572,39 € par mois.

Le conseil municipal prend acte.

## Questions diverses

- Rapport final sur le projet de financement du service public d'élimination des déchets : les conseillers sont informés en détails de la mise en place de la TEOM ou de la REOM (taxe ou redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères)
- Réforme des rythmes scolaires : les commissions commencent à y travailler. Un premier bilan sera fait début 2014.
- Logement résidence les Arbres : Chantal LEBACHELEY informe le conseil municipal que 3 logements vont se libérer (un F3, un F4 et un F5). Pour le moment, nous n'avons aucun dossier de candidatures à proposer aux HLM du Cotentin. Il est proposé de faire une annonce sur le site du « bon coin ». Chantal LEBACHELEY se renseignera auprès de la Société d'HLM pour avoir leur autorisation en tant que bailleur.
- Projet de construction de 10 logements : Christian CAUVIN souhaite que le conseil municipal se pose la question sur la réelle nécessité de faire des logements sociaux étant donné la difficulté de trouver des locataires. A voir s'il ne serait pas plus judicieux de faire de l'accession à la propriété. Le maire rappelle qu'une étude a été demandée aux HLM sur la faisabilité de ce projet. Ce sujet sera revu ultérieurement.
- Le maire informe le conseil municipal que la buse du port va être refaite sous une quinzaine de jours.
- Illuminations de Noël : le conseil souhaite des motifs à leds bleues pour l'espace vert et des guirlandes multicolores clignotantes pour les sapins. Jean-Marie DUVAL présentera les devis lors d'un prochain conseil.
- Location de gîtes à l'association d'étudiants ACDAL de Cherbourg pour le week end du 20 au 22 décembre 2013 : le conseil municipal donne son accord pour leur louer 4 gîtes à 500 € au lieu de 584 €.

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		HOCHET Dominique	
MONHUREL Pascal	<b>Donne pouvoir à Michel CANOVILLE</b>	ROUCAN Robert	<b>Excusé</b>
DUVAL Jean-Marie		VOISIN Eric	
LEBACHELEY Chantal		CAUVIN Christian	
SANSON Patrice		ALEXANDRE Fernand	
GUILLOU Isabelle	<b>Excusée</b>	MORISSE Philippe	
DUVAL Sylvie		SEIGNEUR Virginie	
BARBIER Eric	<b>Excusé</b>		